



**DIRECTION DU GREFFE ET
DES ARCHIVES**

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ INCLUANT LE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023**

AVIS PUBLIC est donné que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q., chapitre C-19)*, le trésorier de la Ville de Contrecœur déposera le rapport financier 2023 consolidé, incluant le rapport de l'auditeur indépendant de la municipalité, pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2023, au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 4 juin 2024, à 19h à la salle du conseil situé au 5000 route Marie-Victorin à Contrecœur.

Attesté à Contrecoeur, ce 27 mai 2024

Me Magalie HURTEAU,
Greffière